

Journal La Côte le 6 décembre 2021

La première centrale solaire citoyenne de Nyon est mise en service

La première centrale solaire citoyenne de Nyon a été installée sur les toits du Collège du Rocher et sa mise en service est imminente. Fruit d'une collaboration entre la Ville de Nyon et la coopérative « OptimaSolar La Côte », la centrale a été financée par les citoyens.

Nyon (Commune)

06 déc. 2021, 11:04



Ecole du Rocher, vue aérienne après la pose des panneaux photovoltaïques en novembre 2021 Photo : Michel Perret

Dans le cadre de son Plan climat "Nyon s'engage", la Ville de Nyon entreprend d'augmenter la production d'énergie renouvelable sur son territoire et de soutenir les initiatives citoyennes locales favorables à la durabilité. Forte de cette double

ambition, elle s'est associée à la coopérative OptimaSolar La Côte, en lui mettant gratuitement à disposition la toiture du Collège du Rocher pour les 25 prochaines années.

Les 780 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés durant les vacances scolaires d'octobre et sont sur le point d'être mis en service. La production annuelle est estimée à 160'000 kWh/an, soit l'équivalent de la consommation moyenne d'environ 36 ménages. La moitié de l'énergie produite sera consommée directement par le bâtiment scolaire, l'autre moitié étant réinjectée sur le réseau.

PUBLICITÉ

Les travaux de réalisation, de l'ordre de CHF 180'000.-, ont été financés par les citoyens qui ont pu acquérir une ou plusieurs parts sociales de CHF 1'000.- chacune. La Municipalité se réjouit de l'aboutissement de ce projet autant innovant que fédérateur, et remercie les citoyens qui se sont engagés en faveur de la transition énergétique locale. Au vu de la situation sanitaire actuelle, l'inauguration officielle de la centrale citoyenne aura lieu au printemps 2022.

COMMUNIQUÉ